



CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 Juillet 2024

PRESENTS :

Alain COSTA, Président
Cathy CALVET, 1re Vice-Présidente
Philippe LEFEVBRE, 2me Vice-Président
Nathalie GARNIER, Membre CA
Sylvie LIENARD, Trésorière
Henri PIPO, Membre CA
A-Marie RODRIGUEZ Membre CA
Ghislaine FERRER, Membre CA
Chantal MEROU, Trésorière Adjointe
Cécile BURBLIS, Membre CA
M-Ange GARCIA, Membre CA
Laëtitia ARTUS, Membre CA

Mélanie BOFILL, Secrétaire Générale Adjointe excusée donne procuration à Nathalie GARNIER
M-France DOMERG, Secrétaire Générale excusée donne procuration à Alain COSTA
Laure ARGUSA excusée donne procuration à Ghislaine FERRER
Henri PIPO a du quitté le CA à 10 h 15 et a donné procuration à Cathy CALVET

Ordre du jour : Compte rendu audit 2024
Voyages 2024 2025
Questions diverses

Alain COSTA ouvre la séance à 9 h 15 et donne des précisions sur l'audit avec ses modalités et son calendrier.

VOYAGES

Le 1^{er} voyage au VIETNAM du 15 Septembre 2025 a été complété rapidement a tel point qu'une liste d'attente s'est formée

Le 2^{ème} voyage au VIETNAM DU 18 Septembre 2025 a été complété le lendemain

Le 3^{ème} voyage au VIETNAM DU 22 Septembre 2025 est aujourd'hui complet moins deux places à pourvoir à ce jour

Les trois voyages pour le VIETNAM de 2025 sont composés de 40 personnes par déplacement

La subvention afférente à chaque adhérent est évaluée à 290 €

Les trois listes ont été validées par le Président en amont que conseil d'administration
Nathalie GARNIER s'engage à informer les agents sur les modalités pratiques des voyages en relation avec l'agence SYLTOUR ainsi que sur les paiements à effectuer

De ces déplacements il est acquis la possibilité d'avoir sept accompagnateurs
Le CA valide à l'unanimité les trois voyages ainsi que les personnes qui accompagneront

UN projet de croisière est proposé pour 2027 (NEW YORK ET CARAIBES)

Pour 2024 les membres du CA ont proposé avec les crédits restants sur la ligne voyage la possibilité de se rendre à PORT AVENTURA LES 21 ET 22 Septembre 2024 par une participation du COS DE 100 € par adhérent et la participation des adhérent est fixée à 80 €
Cette validation est proposée pou 100 personnes (deux bus)

3 accompagnateurs sont désignés pour ce déplacement
Le CA a voté à l'unanimité ces résolutions

QUESTIONS DIVERSES

Le Président fait état du colis de Noel 2024 qui est à 30 € et proposera lors du budget prévisionnel 2025 à 40 € compte tenu de l'augmentation des prix sachant que le COS devra préparer les marchés y afférents

La séance est levée à 11 h 00

Alain COSTA

Président

Cathy CALVET

1ere Vice Présidente
Secrétaire de Séance